CISCO VIDEO TECHNOLOGIES FRANCE

Entité CUSTOM : Transfert d'activité ou PSE low cost ?

Côté pile : contrats avec l'Etat Français / Côté face : destruction d'emplois en France

L'Emploi

2012 : Acquisition de NDS par CISCO (5000 emplois dont 500 en France)
2013 : CISCO annonce 4500 licenciements➔Suppression de 7 postes ex-NDS France
2014 : CISCO annonce 6000 licenciements➔Départ des prestataires ex-NDS France
➔PSE de 90 postes ex-NDS France
2016 : CISCO annonce 5500 licenciements➔Impact inconnu à ce jour
+ Externalisation de 85 personnes ex-NDS France
2017 : Quel **avenir** pour notre site ??

Les résultats du groupe CISCO

- ✓ Réalise un bénéfice net FY2016 de +20%
- ✓ Bénéficie du Crédit Impôt Recherche en France : **+ 20 m€** depuis l'acquisition de NDS
- ✓ Annonce investir 200 Millions d'Euros en France, mais vraisemblablement pas dans ses propres salariés
- ✓ Prétend pratiquer la RSE tout en fermant les yeux sur le démantèlement et la liquidation des activités de l'entité ex-NDS France
- ✓ **50% destruction** de postes en trois ans sur notre filiale, et ensuite ?

Non content de n'avoir pas investi dans notre structure pour la développer, CISCO fait désormais preuve de créativité en se débarrassant de 85 salariés par le biais d'un transfert d'activité sans véritable perspective ni visibilité à destination d'une SSII

Nos revendications

Ce transfert s'effectuant sous l'égide de l'article 1224-1 du code du travail, l'activité concernée se doit d'être économiquement autonome et poursuivie ou reprise. Si tel n'était pas le cas, nous demandons à ce que les salariés impactés, qui se sentent trahis et abandonnés, aient le choix de leur destin ou obtiennent pour le moins compensation du préjudice subi.

Ne pas jeter sur la voie publique
Fédération CGT des Sociétés d'Etudes
263, rue de Paris - Case 421 - 93514 Montreuil cedex
Tel. : +33 1 55 82 89 41 - Fax. : +33 1 55 82 89 42